



CONDITIONS GENERALES DE VENTE LONY'S TRAITEUR / ORGANISATEUR DE RECEPTIONS

ARTICLE 1 : CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les commandes effectuées envers la marque LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS, et ce sauf dérogation écrite convenue préalablement à la vente dans un contrat entre LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS et le CLIENT.

Elles ont pour objet de régir les relations contractuelles entre la société LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS, dont le siège social est situé au 56, avenue Aristide Briand - 68200 MULHOUSE et immatriculée au registre du commerce sous le numéro RCS MULHOUSE A 338 041 593 et le CLIENT, qui accepte sans réserve, par le seul fait de passer commande, les présentes conditions générales de vente.

La société LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Les conditions applicables seront celles en vigueur au moment de la validation de la commande par le CLIENT.

ARTICLE 2 : DEVIS & COMMANDE

Un devis est remis systématiquement au CLIENT afin de déterminer ses besoins. Ce document de vente détermine avec précision l'ensemble de sa prestation.

Afin de confirmer sa commande, le CLIENT retournera son devis avec la mention « bon pour accord », y apposera sa signature, la date de sa réception de manière manuscrite et, le cas échéant, son cachet commercial. De plus, afin de permettre l'enregistrement de sa commande, il y joindra un chèque d'acompte de 30% du montant TTC du devis prévisionnel. Le tout devra parvenir à LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS au plus tard 7 jours ouvrés avant la date de la prestation.

Le CLIENT devra communiquer à cette même occasion toutes les informations nécessaires à son identification et notamment sa raison sociale, son numéro de téléphone, adresse postale et électronique et adresse de facturation et de livraison.

Le client se doit de vérifier l'exhaustivité et la conformité des renseignements concernant l'adresse de livraison qu'il fournit. LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS ne saurait être tenu pour responsable d'éventuelles erreurs et des conséquences qui en découleraient sur le processus de livraison (erreurs/retards notamment). Une commande ainsi traitée mais ne pouvant être livrée, ou livrée tardivement, du fait d'informations insuffisantes ou incomplètes demeurera entièrement à la charge du CLIENT, sans aucune contestation possible.

Il est à noter que LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS se réserve le droit de refuser toute commande lorsque ses capacités de production sont saturées, et ce afin de ne jamais transiger avec ses standards de qualité. Dans ce cas, aucune demande d'indemnisation par le CLIENT ne sera recevable.

A l'issue de toute commande passée, le CLIENT recevra systématiquement un bon de commande émis par LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS. Celui-ci récapitule l'intégralité des informations d'identification ainsi que le contenu de la commande. Il est du devoir du CLIENT d'en vérifier l'exhaustivité et la conformité et de prévenir LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS en cas de non réception ou d'erreur.

Toute modification de commande doit intervenir au minimum sept jours ouvrés avant la date de la réception, et ce, par courrier ou mail. Le nombre définitif de convives doit être communiqué à LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS dans le même délai. Ce nombre de convives servira de base à la facturation, et ce, même s'il s'avérait le jour de la réception que le nombre de convives est inférieur. A l'opposé, s'il s'avérait que le nombre de convives est supérieur et que le traiteur n'en ait pas été informé suffisamment tôt, celui-ci ne pourrait assurer une prestation satisfaisante ; portant préjudice au client, à ses convives et à l'image de la société. Ainsi, à titre de dédommagement, LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS serait contraint de tenir compte du nombre réel de convives présent lors de la réception à la facturation.

Dans l'éventualité d'une annulation de commande, les dédommagements suivants sont appliqués :

- Entre trois mois et deux mois avant la réception > Restitution intégrale des sommes déjà versées
- Entre deux mois et un mois avant la réception > Indemnité forfaitaire à verser au traiteur, égale à 30% des acomptes déjà versés
- Entre un mois et sept jours ouvrés avant la réception > Indemnité forfaitaire à verser au traiteur, égale à 80% des acomptes déjà versés

- Entre sept jours et trois jours ouvrés avant la réception > Indemnité forfaitaire à verser au traiteur, égale à 100% des acomptes déjà versés

- Au-delà de trois jours ouvrés avant la réception > Facturation de 100% du montant TTC de la commande par le traiteur.

ARTICLE 3 : VALIDITE DE LA COMMANDE ET CAPACITE JURIDIQUE

Le CLIENT déclare avoir la pleine capacité juridique pour s'engager dans les termes dudit contrat.

En validant un devis ou bon de commande par sa signature, le CLIENT accepte les présentes conditions générales de vente sans réserve.

ARTICLE 4 : PRODUITS ET DISPONIBILITE

Les produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur et aux normes applicables en France. Les produits présentés à la vente sont accompagnés d'un descriptif détaillé qui permet au CLIENT potentiel de connaître, avant la prise de commande définitive, les caractéristiques essentielles des produits qu'il souhaite acheter (Article L111-1 du Code de la consommation). Il est spécifié ici que toutes nos viandes sont d'origines CEE.

Les photographies, illustrations et descriptifs présents sur le site internet et sur tous les supports de communication de la marque n'ont qu'une valeur indicative, qu'il s'agisse du contenant (packaging) ou du contenu (ingrédients). Toute modification apportée au produit n'engage pas la responsabilité de la société LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS laquelle se réserve expressément la faculté de modifier la composition des produits offerts à la vente.

ARTICLE 5 : PRIX DES PRODUITS

Les tarifs indiqués sur les devis sont ceux en vigueur au moment de leur élaboration. Un devis est valable 3 mois. Passé ce délai, et en l'absence de confirmation de la part du client, les tarifs pourront y être revus, respectant le tarif général LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS.

La société LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur qui auront été indiqués au moment de la commande, sous réserve de disponibilité à cette date. Les prix figurant sur les différents supports de communication de notre marque ORGANISATEUR DE RECEPTIONS s'entendent en Euros TTC et hors frais de port. Pour rappel, les taux de TVA appliqués sont les suivants : 5,5% sur les boissons non alcoolisées livrées en canettes ou bouteilles fermées, 10% sur les prestations alimentaires livrées, et 20% sur les alcools et services.

Il convient d'ajouter à ce prix les frais de transport calculés en fonction de la zone de livraison du CLIENT et du contenu de sa commande. Ces derniers sont précisés sur nos différents supports de communication et sur les documents commerciaux remis au CLIENT.

Conformément aux usages de notre profession, le montant du devis et de la facture intégrera la participation aux frais de fonctionnement demandés par certains lieux de réceptions. Ce taux est variable selon les lieux.

Les tarifs exprimés sur l'ensemble de nos documents commerciaux ne comprennent par ailleurs ni mise en assiette ni service. Selon les souhaits du CLIENT, ces prestations pourront être proposées, et facturées selon le tarif en vigueur.

ARTICLE 6 : LIVRAISON & RETOUR MATERIEL

LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS assure les livraisons de ses produits avec son propre personnel et sa propre flotte de camions frigorifiques, dans le respect de la chaîne du froid.

Lors de sa commande, il est demandé au CLIENT de spécifier un horaire de livraison. Celui-ci se veut indicatif, et en aucun cas il ne pourra être entendu comme fixe : pour des raisons logistiques propres à la société LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS, les livraisons auront lieu dans un créneau horaire d'une heure autour de cet horaire indicatif. Tout retard ou avance sur l'horaire de livraison convenu ne pourra occasionner le non paiement partiel ou intégral du montant de la facture ou le refus des marchandises.

Les produits seront livrés à l'adresse indiquée par le CLIENT lors de sa commande. Il est par ailleurs de sa responsabilité d'effectuer toutes les vérifications qu'il jugera nécessaires lors de la livraison, et ce en présence du livreur, soit par lui-même, soit par une personne habilitée par ses soins à la réceptionner. S'il constate une irrégularité dans sa livraison, il indiquera ses réserves au livreur, qui mettra alors tout en œuvre afin de solutionner le problème dans les meilleurs délais.

En acceptant sans réserve sa livraison, le CLIENT accepte les produits livrés en l'état et dès lors, aucune réclamation ne sera acceptée. Par sa validation, le CLIENT prend également réception du matériel de présentation : s'il le souhaite, il pourra demander à en vérifier la quantité avec le livreur LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS.

La société LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat en cas de force majeure (embouteillages exceptionnels, manifestation, grève, incident climatique, sinistre affectant ses installations,...).

Les marchandises doivent être conservées entre 4 et 6°C et consommées dans les 5 heures suivant leur réception. En aucun cas les marchandises ne devront être

consommées passées ce délai, ou si elles n'ont pu être entreposées dans les conditions optimales décrites précédemment. En aucun cas la responsabilité de LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS ne saurait être engagée en cas de non respect de ces instructions. Par mesure d'hygiène évidente, toute marchandise non consommée ne pourra être reprise ou échangée.

De même, lors d'une réception avec service, le personnel de cuisine devra détruire les marchandises non consommées à l'issue de la prestation. Plus généralement, il est recommandé de ne pas conserver des marchandises livrées en liaison chaude ou réchauffées par le client.

Les prestations LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS sont systématiquement livrées dans du matériel non jetable, sauf accord préalable. A l'inverse, les tarifs ne comprennent pas de matériel d'art de table (assiettes, couverts, verres). En revanche, ces prestations sont disponibles en supplément, selon le tarif en vigueur. Dans tous les cas, l'ensemble du matériel mis à disposition et accepté lors de la livraison devra impérativement être retourné propre par le CLIENT dans les 48h ouvrés suivant la réception. Le nettoyage du matériel pourra être effectué par les équipes LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS au sein de ses laboratoires, mais le CLIENT sera dans ce cas facturé au tarif en vigueur. Pour information, l'ensemble des contenants sont, pour des raisons d'hygiène évidentes (poussière,...), relavés avant chaque prestation. Passé ce délai de 48h, et au besoin, LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS se réserve le droit de facturer au CLIENT, à titre de dédommagement, les frais induits par la location du matériel équivalent. Enfin, en cas de dégradation ou de non retour de l'ensemble de son matériel (selon les quantités indiquées avec le CLIENT à la livraison ou selon sa bonne foi), LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS facturera systématiquement ledit matériel au CLIENT, selon les tarifs en vigueur des fournisseurs de son choix. Cette close s'applique également aux consignes et emballages de bouteilles non retournés ou endommagés.

Enfin, il est bon de rappeler que l'assurance de LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS ne couvre pas les risques de perte, de casse, de dégradation ou de disparition du matériel sur le lieu de réception du CLIENT. Plus généralement, l'assurance de tout le matériel du traiteur et des convives reste à la charge du CLIENT et à ses frais.

Les marchandises non livrées par LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS voyagent aux risques et périls du client. Il appartient donc à celui-ci de prendre les dispositions nécessaires.

ARTICLE 7 : MODE DE PAIEMENT ET FACTURATION

Pour régler sa commande, le CLIENT dispose de quatre solutions de paiement : chèque bancaire, virement bancaire, carte bancaire ou espèces.

LONY'S TRAITÉUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS accepte le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.

Sauf accord, les règlements seront effectués ainsi : acompte de 30% lors de la commande, acompte de 50% 15 jours avant la date de la réception et le solde dans les 7 jours suivant la prestation. Afin de faciliter les paiements, un échéancier pourra être étudié avec le CLIENT, dans la limite que 80% du montant total de la prestation soit payé 15 jours avant ladite réception.

Toutes les factures sont payables au comptant. Le non règlement des échéances entraînera, pour les échéances d'avant réception, une suspension de la réservation, et pour celles d'après réception, des pénalités automatiques de retard de 3 fois le taux d'intérêt légal. Dans ce cas, le CLIENT sera également tenu, outre le montant de la facture en souffrance, et au titre des frais de recouvrement, de payer une indemnité forfaitaire d'un montant minimum de 40€. Si les frais de recouvrement réellement engagés sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire pourra être demandée.

LONY'S TRAITÉUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS se réserve le droit de suspendre sans préavis ses livraisons en cas de retard de paiement de factures antérieures.

ARTICLE 8 : CONFIDENTIALITE DES DONNEES

Notre société s'engage à ne pas diffuser à des tiers les données nominatives fournies par nos clients.

Conformément à la loi française n°78-17 du 6 janvier 1978, le CLIENT dispose à tout moment d'un droit d'accès et de rectification des données nominatives le concernant en contactant Francis HANS (par mail à fhans @ lonystraitéur.com ou par courrier à son attention, en écrivant à LONY'S TRAITÉUR - 56, avenue Aristide Briand - 68200 MULHOUSE). Les informations et données collectées sont nécessaires à la gestion des commandes.

Le traitement et le stockage d'informations du consommateur, notamment la gestion des adresses personnelles et E-mail des utilisateurs, ont fait l'objet d'une déclaration à la CNIL.

ARTICLE 9 : REDEVANCES SACEM

Conformément aux lois du 11 mars 1957 et du 3 juillet 1985, les redevances sur la propriété littéraire et artistique demeurent à la charge de l'organisateur, c'est-à-dire à la charge du CLIENT. La déclaration correspondante doit être effectuée par le CLIENT auprès de la SACEM, Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique. LONY'S TRAITÉUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS dégage toute responsabilité.

ARTICLE 10 : ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. Les informations contractuelles sont présentées en langue française et les produits proposés à la vente sont conformes à la réglementation française.

Pour les clients professionnels, tous les différends relatifs à la formation, l'exécution et à la cessation des obligations contractuelles entre les parties, ne pouvant donner lieu à un règlement à l'amiable, seront soumises à la juridiction du Tribunal de Commerce de MULHOUSE, dans le ressort duquel se trouve le siège de la société LONY'S TRAITEUR - ORGANISATEUR DE RECEPTIONS.

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour.

Révision : Juin 2015